

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE
VIVIERS DU LAC

Nombre de Conseillers	
En exercice	17
Présents	12
Absents	5
Pouvoirs	3
Votants	15
Pour	15
Contre	-
Abstentions	-
Exclus	-

Date de convocation :
30 septembre 2025

Date d'affichage :
30 septembre 2025

Délibération D2025_061
Marché de travaux
d'extension de la
garderie, du restaurant
scolaire et création de 2
classes : avenants.

(1/2)

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 073-217303288-20251006-D2025_061-DE

Le lundi 6 octobre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Robert AGUETTAZ.

Étaient présents : M. **AGUETTAZ** Robert, M. **ANDREYS** Stéphane, Mme **ANDUGAR** Sandrine, M. **CARON** Bernard, Mme **GINET** Jane, M. **GRENARD** Michel, Mme **MARTINEZ** Nathalie, Mme **MERLIER** Séverine, Mme **MONANGE** Myriam, M. **ROBERT** Alain, Mme **SCAPOLAN** Martine, Mme **THUILLIER** Marlène.

Pouvoir(s) : M. **BELLOT** donne pouvoir à Mme **MERLIER**,
M. **CHEVALLIER** donne pouvoir à M. **GRENARD**
Mme **LAPLANCHE** donne pouvoir à Mme **THUILLIER**

Absent(s) : Christian **PLUCHE**, Marianne **SPIRITO**

Secrétaire de séance : Madame Marlène **THUILLIER**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée la délibération n°D2024_044 du 8 juillet 2024, laquelle précise les entreprises retenues dans le cadre du marché de travaux d'extension du groupe scolaire, de la garderie et du restaurant scolaire.

Toutefois, il s'avère nécessaire de réaliser des travaux complémentaires, pour donner suite à des modifications en cours de chantier, dans le cadre du marché sous la forme d'avenants concernant le lot suivant :

Lot n°1 : entreprise SPIE BATIGNOLLES

- Objet de l'avenant : travaux supplémentaires relatifs au branchement EU sur le parking de l'école, route des Essarts, suite à échange avec les services de la communauté d'agglomération de Grand Lac. Annule et remplace le précédent avenant n°3.
- Montant de l'avenant n°3 : 5.886,00 € T.T.C.

Lot n°3 : entreprise FRANCE ETANCHE

- Objet de l'avenant : plus-value liées au passage en panneau photovoltaïque lesté sur la toiture
- Montant de l'avenant n°1 : 6.766,80 € T.T.C.

Lot n°3 : entreprise FRANCE ETANCHE

- Objet de l'avenant : fourniture et pose de potelets d'ancrage de sécurité compris découpe de complexe, chevillage sur dalle, reconstitution du complexe, relevé d'étanchéité en périphérie.
- Montant de l'avenant n°2 : 1.920,00 € T.T.C.

Lot n°10 : entreprise OXALLI

- Objet de l'avenant : lavabo à encastrer en salle de restauration compris fourniture + robinetterie pour dito.
- Montant de l'avenant n°2 : 720,67 € T.T.C.

**Marché de travaux
d'extension de la
garderie, du restaurant
scolaire et création de 2
classes : avenants.**

(2/2)

La secrétaire de
séance,



Mme THUILLIER

Le Maire



Robert AGUETTAZ

Lot n°11 : entreprise GAILLARD

- Objet de l'avenant : Moins-value liée aux modification des alimentations spécifique pour le lot menuiserie, moins-value liée à la suppression du système d'alarme anti-intrusion, plus et moins-value liée aux alimentations spécifique pour le lot CVC et plus et moins-value liée aux alimentations spécifiques pour le lot cuisine.
Montant de l'avenant n°1 : - 6.499,20 € T.T.C.

Lot n°11 : entreprise GAILLARD

- Objet de l'avenant : plus-value liée à l'ajout de 13 brasseurs d'air.
Montant de l'avenant n°2 : 6.477,12 € T.T.C.

Lot n°11 : entreprise GAILLARD

- Objet de l'avenant : devis qui annule et remplace la partie "option 1 : production photovoltaïque du D.P.G.F.
Montant de l'avenant n°3 : - 2.171,92 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les avenants tels que présentés,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer lesdits avenant.